

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-1517

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 31**ÉTAT D****« Participation de la France au désendettement de la Grèce »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.